



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

A Madame la Ministre de l'Agriculture,
Hôtel Villeroy, 78, rue de Varenne - Paris 7^e

Paris, le 07 mars 2026

Objet : Dépôt de préavis de grève

Madame la Ministre de l'Agriculture,

Par la présente, à la demande des agents des établissements agricoles publics de Bourgogne-Franche Comté, le SNETAP-FSU dépose un préavis de grève pour le vendredi 13 mars 2026 en réaction aux conditions de rentrée dégradées qui s'annoncent au regard d'une baisse de dotation drastique avec des incidences inacceptables.

En effet, la rentrée 2026 s'annonce catastrophique pour l'ensemble des établissements de l'Enseignement Agricole Public de la région. Une baisse de DGH a d'abord été notifiée, s'élevant à -1750h, ce qui équivaut à -2.7ETP (cf. tableau DGH DGER). Les raisons invoquées sont une perte d'effectifs entre 2022 et 2025, un rapport DGH /Elève trop élevé (79.8) comparé à une valeur pivot de 78.

Mais les effectifs dans les établissements de l'EAP en BFC ont augmenté à cette rentrée 2025 et cela n'est aucunement pris en compte ! De plus, considérer à nouveau les baisses d'effectifs des années antérieures pour lesquelles, les lycées publics ont déjà été sanctionnés les pénalise doublement. Une telle diminution de DGH mettra les établissements en difficulté et beaucoup ne pourront pas dispenser un enseignement respectant les référentiels de formation, ce qui ne saurait être cautionné par une administration et ce quelque puisse être les autres considérants !

De plus en ce qui concerne le rapport DGH/ Elève, la Région BFC est assurément à dominante rurale. Or, pour répondre aux missions du service public rappelées avec force par la LOSARGA, la région bénéficie de petits établissements répartis très justement sur l'ensemble du territoire, ce qui permet aux jeunes de venir se former. Donc ce léger dépassement n'est pas lié à une sur-consommation de DGH mais à un effet structurel qui ne saurait être transparent dans le cadre d'un nouveau modèle mathématique d'allocation de moyens mis en place l'an passé, mais que la DGER s'était engagée à ajuster.

Puis, comme si cela ne suffisait pas, un second train d'annonces est venu déstabiliser plus encore les établissements et leurs communautés de travail... les lycées publics de BFC devant finalement rendre 6.5 ETP pour la rentrée 2026 ! Cela a de lourdes conséquences pour les agents contractuels qui voient leur temps de travail diminuer !! Les établissements qui avaient déjà rendu un TRM qui prenait en compte la baisse de DGH, se voient donc encore impacter et beaucoup ne voient pas comment préparer la rentrée. Cette façon de faire est irrespectueuse du travail des équipes pédagogiques comme des personnels de direction... et cet état de fait est inacceptable !

Pour finir de rendre cette situation proprement inadmissible pour les agents, beaucoup de postes d'ajustement ont disparu et se contenter de répondre qu'il ne faut pas s'affoler et qu'ils apparaîtront en juin est un peu... court, voire maltraitant, sachant qu'en juin il n'y aura pas de



publication mais un recrutement direct. Les agents concernés vont donc être obligés de demander un poste ailleurs lors de la campagne de mobilité (pour ne pas être considérés comme démissionnaires) alors que les besoins sont pourtant bien présents dans leur établissement ! Ces méthodes sont pour le moins peu compréhensibles, pour ne pas dire maltraitantes par les incertitudes et les angoisses qu'elles génèrent...

Pour toutes ces raisons, le SNETAP-FSU dépose ce préavis de grève pour le vendredi 13 mars 2026 et demande, au soutien direct des personnels comme des usagers de l'EAP de BFC, des moyens en termes de DGH pour que l'ensemble des lycées publics puissent à la rentrée prochaine accueillir les élèves dans le respect des référentiels. Pour cela, il est impératif que la DGER et le SRFD reconsidèrent les ETP notifiés à cette région et considèrent les agents avec plus de bienveillance et non pas comme uniquement un « poste » dans le cadre d'une campagne nationale de mobilité que l'on supprime sans prendre en compte les conséquences qui en découlent pour celles et ceux qui en sont victimes et in fine pour les lycées eux-mêmes !

Ne doutant pas de l'attention que vous saurez porter sur cette situation plus qu'inquiétante pour une région déjà fortement éprouvée l'an passé dans son combat pour sauver l'EPL de Velet. Celle-ci nécessite de vraies réponses et qu'une table de discussion et d'échanges s'ouvre avec la DGER sans délai. Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Ministre de l'Agriculture, l'expression de notre haute considération.

Frédéric Chassagnette,
co-Secrétaire Général du SNETAP-FSU

